

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2025	10	6594

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION :

GCA/DRH

AM

030963

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL

DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur CEZ CYRIL

Adjoint Administratif Principal de 1ère classe

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU l'article R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 01/11/2025, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à **Monsieur CEZ CYRIL**, pour :

- La certification matérielle et conforme de documents présentés à cet effet ;

- La légalisation de signature.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes,
Le Maire,

13 OCT. 2025

Jean-Paul FOURNIER